



© C. Verdier - Parc national des Pyrénées

GARDES-MONITEURS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES EN OBSERVATION AU CIRQUE DE TROUMOUSE - VALLÉE DE GAVARNIE.

● Professionnels de terrain Quel deal avec les édiles?

L'enjeu est d'importance : mettre en valeur les compétences des professionnels de terrain des espaces naturels protégés et favoriser les échanges entre ces agents, les élus locaux, les socioprofessionnels et les associations. Lors de la journée métiers¹ organisée par le Parc national des Pyrénées, les personnels de terrain souhaitent réfléchir avec leurs partenaires publics et privés à l'évolution de leur métier et lancer une véritable dynamique de travail en commun.

Les espaces naturels sont entrés dans l'ère de la gestion des ressources humaines. D'abord, une récente reconnaissance statutaire, puis son corollaire, l'analyse des métiers, des emplois et des compétences. L'Homme est considéré comme une véritable ressource structurante et l'investissement dans son développement par la formation et l'expérience prend une part de plus en plus importante.

On ne s'étonnera donc pas de l'événement qui se prépare. La Conférence internationale des espaces naturels protégés place les métiers au cœur du débat. Les Hommes étant la richesse de l'entreprise, l'objectif de la journée est de susciter les échanges de points de vue entre les agents de terrain et leurs partenaires afin de dégager une plus grande reconnaissance réciproque.

Certaines conditions sont nécessaires pour qu'un débat fructueux puisse s'engager entre les agents des

espaces naturels protégés, les élus, les socioprofessionnels et les associations. Ainsi, les savoirs et aptitudes des agents doivent être assis sur des bases solides et reconnues par tous. Les référentiels métiers, récemment élaborés, peuvent jouer ce rôle. En objectivant les compétences, ils devraient servir de base à l'échange et contribuer à faire la démonstration de l'utilité des techniciens de terrain au service du développement durable.

La seconde condition, d'une tout autre nature, consiste à démontrer que les champs d'intervention des professionnels des espaces naturels n'entrent nullement en concurrence avec ceux des élus et des socioprofessionnels. Au contraire, le territoire a tout à gagner à la synergie des actions de chacun.

Pour donner toutes les chances au dialogue, et parce qu'il est l'élément constitutif d'une démarche sociale en construction, quelques agents du parc organisateur ont entrepris une étude préparatoire dont ils rendront compte lors du colloque. Leur travail ? Analyser l'évolution du métier et dégager en quoi ce qui est au cœur des métiers peut être utile aux collectivités sans que les agents y perdent leur âme. L'événement porte l'ambition de renforcer le contrat social entre le parc et son territoire. ■

ROUCHDY KBAIER
DIRECTEUR DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

>>> Les référentiels d'activités des agents de terrain des parcs nationaux, réserves naturelles et Conservatoire du littoral sont accessibles à l'adresse : <http://www.espaces-naturels.fr/metiers/index.htm>

● Il y a une vie après les Life

Le programme Life Loire nature, initié en 1994, débouche désormais sur une action plus large intégrant la protection de l'eau. « Ce programme est le plus important mené en France, à l'échelle d'un bassin versant, évoque Pierre Mossant, de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels. Il mobilise l'État, sept conservatoires, le WWF France, la Ligue de protection des oiseaux, la Frapna Loire... À l'origine, il s'agissait, de préserver la Loire et ses affluents, lesquels présentent un intérêt biologique et paysager exceptionnel à l'échelle européenne. Le WWF France et la Fédération des conservatoires ont proposé ce programme Life et huit opérateurs ont conduit des actions sur une quinzaine de sites naturels répartis des sources à l'estuaire.

L'opération a concerné 1 500 hectares et provoqué des avancées significatives en matière de connaissance du patrimoine naturel. Forts des résultats de l'action, les opérateurs ont proposé une deuxième phase, plus ambitieuse. Celle-ci s'inscrit aujourd'hui dans le cadre du plan "Loire grandeur nature" décidé par l'État. Elle concerne cinquante secteurs d'intervention sur la Loire mais aussi sur ses principaux affluents (Allier, Indre, Cher, Vienne...). Dépassant le strict cadre de la protection de la nature, elle intègre la protection de l'eau et la préservation des zones d'expansion des crues. ■



© J.P. Thibault - Diren Poitou-Charentes

Gérer la fréquentation, un acte technique?

Reculez les limites, pensez global, changez d'échelle ! La gestion d'un site fréquenté nécessite de prendre du recul et de considérer l'ensemble du territoire.

À quoi pourrait ressembler un site naturel fréquenté (surfréquenté) qui ne soit pas dénaturé? Difficile à dire. L'idéal voudrait que le paysage ne soit pas défiguré par l'encombrement : que la multiplication des cheminements, de la signalétique, de la publicité, ne prenne pas le pas sur la découverte du patrimoine. Par ailleurs, il faudrait en finir avec les chemins creusés, les espèces animales sensibles victimes du dérangement, les espèces végétales qui battent en retraite. En finir aussi avec les équipements d'accueil et d'assainisse-

ment insuffisants. Et puis, il s'agirait que les fermiers aient accès à leurs pâturages, que les ressources locales augmentent en contrepartie de la gêne occasionnée, que les habitants puissent exercer librement leurs activités... Alors, la renommée du site ne risquerait plus d'être durablement altérée et, sûrement, les enquêtes montreraient la satisfaction de tous. Voilà pour la théorie. Dans la pratique, et sans attendre que la détérioration du patrimoine ait un impact significatif sur la fréquentation, les responsables des sites à forte valeur naturelle et culturelle réagissent.

CHANGER D'ÉCHELLE, C'EST MODIFIER LE REGARD SUR LE TERRITOIRE. IL DEVIENT ALORS POSSIBLE DE DÉPLOYER LES AMÉNAGEMENTS, DE DÉPLACER LES CENTRES D'INTÉRÊT ET MÊME DE PROCÉDER À LA FERMETURE D'UN SECTEUR DU SITE, COMME L'ONT PRATiqué LES ANGLAIS SUR LE SITE DE STONEHENGE.

Changer d'échelle

La première intervention consiste à changer d'échelle, modifiant ainsi le regard sur le territoire: le site de Saint-Guilhem-le-Désert, par exemple, était circonscrit au seul sanctuaire, il est maintenant inséré dans les gorges et la basse vallée de l'Hérault avec quatre autres villages. C'est le cas aussi du site des Tombes à couloirs de New Grange, en Irlande, qui inclut aujourd'hui l'ensemble de la vallée de la Boyne, ou encore de l'Alhambra de Grenade qui comprend la citadelle, les palais et les jardins. Quant à la pointe du Raz, elle a reculé son emprise foncière de plusieurs kilomètres...

Il devient alors possible de déployer les aménagements: de différencier les accès, de déplacer les centres d'intérêt, de reculer l'implantation des structures d'accueil, donc de « décharger » le site. Plus ouverte, cette approche peut également justifier la fermeture d'un secteur du

LE VENT, UN DES ÉLÉMENTS CLÉS DU
« RESSSENTI » EN CAMARGUE
(SENTIER DU VIGUEIRAT).

Gérer la fréquentation, un acte technique? ●●●

site, comme l'ont pratiqué les Anglais à Stonehenge.

Une autre vertu, non négligeable : le changement d'échelle autorise de recréer le lien entre le cœur du site et son environnement naturel. Les paysages, matériaux, cheminements... sont pris en compte et permettent de s'imprégner de l'esprit d'un lieu.

Ainsi, toujours à Stonehenge, le site est actuellement resserré autour du monument. Le parking et son souterrain d'accès jouxtent les mégalithes, tandis qu'une route très fréquentée cerne le versant d'accès. Sur le flanc opposé, la pression ne se desserre pas et une autre artère à quatre voies draine la circulation.

Pourtant, les fameux cercles de pierres dressées de Stonehenge sont perceptibles à dix kilomètres et la voie « sacrée » qu'ont suivie les pèlerins est visible de loin.

Le « National disgrace », comme le nomme le Parlement, devrait bientôt être restauré. Le choix de cette restauration patrimoniale implique la fermeture de la route, l'enterrement de l'autoroute dans tout le secteur, ainsi que le recul des parkings et du centre d'accueil au-delà des zones visibles du monument.

Ainsi par le biais d'un changement d'échelle, les visiteurs s'approcheront lentement de Stonehenge. Posant leurs pas dans celui des pèlerins, ils suivront la « voie sacrée ».

Ils pénétreront l'environnement au rythme de leurs sens et du même coup, ils concevront les motivations et ressentis des voyageurs d'hier. Ils comprendront le site.

Les professionnels d'espaces naturels et de sites pourraient très bien se nourrir de l'exemple. Certes, leurs compétences, en matière de techniques d'aménagement et de maîtrise foncière, doivent être mises à disposition des décideurs, des élus et des propriétaires, mais, tout comme l'art de la concertation, les techniques n'ont de sens que replacées dans leur environnement naturel et culturel. Afin, au bout du compte, que les acteurs locaux et les visiteurs « caressent » l'esprit des lieux. ■

JEAN-MARIE PETIT
ATEN



© M. Sabatier - Aten

>>> Expériences et témoignage

Favoriser l'approche concertée

Le projet d'aménagement d'un site doit s'appuyer sur son identité, sur sa valeur et sa singularité, sur ce nous appelons l'esprit des lieux. Mais qui exprime cette valeur? Qui la définit? Comment faire en sorte que les différents acteurs s'entendent sur le devenir du site? Anne Vourc'h appartient au bureau d'étude Urbanis qui, depuis 1987, est intervenu lors de nombreuses opérations Grands sites : la pointe du Raz, Solutré, le cirque de Sixt fer à cheval, les gorges du Tarn, la dune du Pilat, le cirque de Navacelles... Retour sur expérience.

Reconnaître le visiteur, l'ouvrir à l'esprit des lieux, tout en maîtrisant la fréquentation... Voilà deux éléments clés de la réflexion gestionnaire qui prend en compte le phénomène touristique. En effet, pour gérer un site, il faut, en tout premier lieu, mettre en place un projet cohérent qui intègre les habitants : « Les opérations Grands sites doivent avoir un impact bénéfique en termes de développement local et rester un espace de vie ». Mais la nécessité d'associer les acteurs locaux se heurte cependant à une difficulté : comment concilier les enjeux de protection d'un patrimoine reconnu d'intérêt supérieur et des intérêts locaux ou particuliers? Comment allier les attentes (variées) de la population avec les exigences de protection encadrées par des lois, plus ou moins bien vécues localement?

Notre première expérience, vécue en 1987 à la pointe du Raz, apporte ses enseignements. À cette époque, le site est très dégradé, c'est aussi un site en crise : le projet, abandonné, d'une centrale nucléaire a nourri un traumatisme (des affrontements extrêmement violents se sont déroulés à Plogoff). Désirant restaurer son crédit, l'État propose aux communes de réfléchir au devenir du site recevant près de 700 000 visiteurs par an. Les séquelles du traumatisme aidant, le climat est au désaccord et au pessimisme. Le cabinet d'étude s'attelle à une écoute attentive. Il anime des réunions et élabore différents scénarios d'intervention. Contre toute attente, c'est le scénario le plus ambitieux, celui qu'on n'attendait pas qui est retenu par les acteurs locaux : la porte d'entrée du site est déplacée de 800 mètres et les 14 commerces sont transférés. De façon générale, la loi de 1930, relative à la protection des sites,

« LES RÉUNIONS INFORMELLES OU LES ÉVÉNEMENTS FESTIFS RASSEMBLANT LES HABITANTS FAVORISENT LA COHÉSION DES ACTEURS AUTOUR DE LEUR SITE ET DE SES VALEURS PATRIMONIALES ».

fixe le cadre d'une gestion réglementaire mais ne crée ni moyens de gestion opérationnelle, ni outils de maîtrise foncière, et s'il cofinance les travaux d'aménagement, l'État se tourne vers les collectivités pour honorer les dépenses de gestion opérationnelle des sites.

À la pointe du Raz, ce projet ambitieux a été rendu possible grâce à un pacte scellé entre tous les acteurs et à l'attention portée au processus de décision : c'est le scénario voulu localement (choisi par la commune) qui est retenu ; les coûts d'entretien et de gestion du site ne doivent pas créer de charges pour la collectivité (mais être supportés par le visiteur, d'où l'instauration du stationnement payant) ; le traitement des commerçants est égalitaire. Sans le respect de ces conditions sociales et économiques, le projet n'aurait pu voir le jour.

Une multitude d'acteurs, des attentes antagonistes

Concertation, écoute, recherche d'un projet local... Ces termes ont-ils un sens alors que les nombreux acteurs expriment des attentes *a priori* antagonistes? Généralement, on ne note pas de désaccord sur les problèmes et tous les sites renommés invitent aux mêmes constats de fréquentation anarchique, de pagaille automobile, de dégradations... En revanche, dès qu'il s'agit d'aborder les solutions à mettre en œuvre, les points de vue divergent. Chacune des catégories d'acteurs a sa propre réponse, en fonction des intérêts qu'elle défend.

Ainsi, les commerçants portent souvent un discours fort hostile au réaménagement d'un site, de peur qu'il n'entraîne une baisse de la fréquentation ou n'entrave le commerce. Pourtant, les mesures de protection d'un site se traduisent généralement par une hausse des recettes et créent des rentes de situation pour les commerces en place, en limitant le risque de voir s'implanter de nouveaux concurrents.

Parmi les autres acteurs : les visiteurs, dont il faut savoir interpréter les propos. Ainsi, dans les sites les plus ravagés et défigurés, les enquêtes font cependant ressortir un fort niveau de satisfaction.

●●● suite page 10



>>> Frédérique Alibert

Il fallait faire progresser le « savoir-travailler ensemble »

Frédérique Alibert est maire de Saint-Maurice de Navacelles (Hérault - 142 habitants) depuis 1983. La cinquantaine, titulaire d'un DESS de droit et gestion de l'environnement, Madame la maire participe depuis lors à l'histoire du Grand site de Navacelles. Une longue histoire puisque le premier classement intervient en 1943 ; puis, en 1983, une extension porte le territoire à 3 700 hectares répartis sur six communes.

► **Voilà vingt ans que vous « portez » le Grand site de Navacelles. Or aujourd'hui, vous avez choisi de travailler avec l'aide d'un bureau d'étude, pourquoi ?**

L'urgence était traitée mais il fallait aller plus loin pour impliquer les différents acteurs dans un projet qu'ils s'approprient véritablement, pour tenir compte de leurs besoins, de leurs souhaits, de leur volonté... Il était important, aussi, d'élargir l'action à l'ensemble du périmètre qui constitue l'identité du site... ce qui fait qu'il est reconnaissable et unique. Et tenter de saisir une opportunité de développement territorial : non pas plus de visiteurs sur le site, mais plus de visiteurs qui restent dans la région, pour une découverte en profondeur.

► **Comment vous y êtes-vous pris pour travailler ensemble ?**

En 2002, après vingt ans de « gestation », les choses étaient mûres à point. Au tout début il n'y avait aucune habitude de travail en commun entre les six communes

© V. Prié - Association Grand site de Navacelles



GRAND SITE DE NAVACELLES

du site. Aujourd'hui, il y a deux communautés de communes et on envisage un syndicat mixte. Cette dynamique, pour se poursuivre, devait s'insérer dans un programme d'action formalisé par une convention signée entre l'État (le ministère chargé de l'Environnement), l'association Grand site et les partenaires (collectivités territoriales, financeurs...). Quand nous avons fait appel à un bureau d'études, c'était aussi pour bénéficier d'une méthode de travail qui fasse participer l'ensemble des acteurs, leur faire parler un langage commun, car tout le monde n'a pas la même formation, ni le même degré d'information.

► **Avec du recul, comment voyez-vous ce qui s'est passé ?**

Le bureau d'études nous a apporté un regard extérieur. Nous sommes partis du concret, exprimé spontanément... Et eux ont reformulé, structuré et coordonné tout ça. Ils apportaient des éléments de comparaison, par rapport à d'autres sites... Il fallait surtout faire progresser le « savoir-travailler ensemble », réfléchir globalement à l'échelle du Grand site, changer de mentalité pour ce qui est des clivages interdépartementaux, et savoir attendre pour que la situation mûrisse... Concrètement, plusieurs groupes de travail fonctionnent : le « groupe local de projet » (le noyau dur des six élus de l'association Grand site), le comité de suivi (élargi aux principaux partenaires institutionnels), le comité de pilotage (tous les partenaires) et enfin les ateliers de travail thématiques en fonction des sujets à traiter. Nous espérons aboutir avant la fin de l'année.

► **Où en êtes-vous aujourd'hui ?**

L'actualité du jour, c'est le choix de la structure qui va gérer l'opération. On envisage un syndicat mixte mais tout n'est pas encore réglé. Avec le programme d'action pluriannuel et la structure de gestion habilitée, le Grand site de Navacelles aura alors fait un grand pas en termes de légitimité et de lisibilité. ■